

BELLE AVANCÉE POUR LES AGENTS D'ENTRETIEN DU CHU TRACHEL !

La CGT NMCA se félicite d'une avancée significative obtenue pour les agents d'entretien du CHU Trachel.

À la suite de notre courrier du 26 juin dernier adressé à la Direction Générale du CCAS de Nice, et grâce à la détermination des agents, une revalorisation de 50€ brut mensuels a été actée dans le cadre de la prime de sujétion particulière pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants.

Cette victoire marque une première reconnaissance des conditions de travail particulièrement difficiles auxquelles ces professionnels sont confrontés au quotidien.

Pour la CGT NMCA, cette avancée démontre une nouvelle fois que la mobilisation collective paie.

Cependant, nous continuons d'exiger :

- Une revalorisation salariale de l'IFSE de 100 euros supplémentaires pour les agents d'entretien du CHU Trachel et à hauteur de 150 euros pour l'ensemble des agents du CCAS ;
- L'attribution de 6 jours de sujétions particulières à l'ensemble des agents ;
- Le remplacement systématique des absences ;
- L'installation de la climatisation dans l'intégralité du bâtiment.

La CGT NMCA, mobilisée à vos côtés, continuera à porter vos revendications !

